

FLORILEGES SUR LE PARC EOLIEN DU MONT DES 4 FAUX

La baudruche se dégonfle

Nous n'avons repris que les articles connus de nous depuis 2020 donc dans la version allégée du projet.

Source	Date	Investissement	INV Part locale	Retombées fiscales annuelles	MW	Emploi dans 08	Durée de vie	Population alimentée: habitants	Divers
L'Ardennais	20/01/2020	532,5 M			315				
L'Ardennais	23/01/2020		100 M	2,5 M pour EPCI, (part communale de l'ordre de 1,3) soit 3,8 au total				249 000	
L'Ardennais	08/10/2021			3 M pour EPCI + communes + <i>département</i>	226	des dizaines	25 ans	250 000	"Seul le fabricant d'éoliennes ne sera pas une entreprise locale" d'après EDF Renouvelables !
L'Ardennais	17/11/2022	532,5 M		3 M pour EPCI + communes	226	des dizaines		250 000	
L'Ardennais	18/11/2022				226				
Note de synthèse, pages 6, 7 et 8	mai-23				315	?		203 820	La puissance installée passe de 355 à 315 MW soit 11,3 % de moins or la production annuelle passe de 900 GWh à 630 GWh soit 30 % de moins alors que toutes les éoliennes ont la même puissance ???
Note de synthèse, page 8	mai-23					?			Le nombre d'heures de fonctionnement est estimé à 2535h/an, soit 7H par jour. Cela signifie que 100 jours par an, ou tous les jours pendant 7h le vent souffle à plus de 50 KM/h or ce n'est pas du tout les valeurs des sites météo.
Tract du promoteur	mai-23	350 à 400 M	60 M	1,3 M annuel pour les collectivités locales		des dizaines		200 000	tract distribué en juin quelques jours avant l'EP
Site du promoteur consulté le 21 juin 2023	juin-23		60 M	2,2 M dont communes 380 000, EPCI + département 1,82 M		une dizaine (page 2/5)	25 à 30 ans	249 000	200 000 personnes d'après la MRAE